

À l'intention des milieux accueillant des stagiaires en provenance du Collège de Maisonneuve

Objet: levée des cours durant l'assemblée générale de grève du 5 mars 2019

Le 5 mars prochain, les membres de la Société générale des étudiantes et étudiants du Collège Maisonneuve (SOGÉÉCOM) se prononceront en assemblée générale sur la tenue d'une grève revendiquant la rémunération des stages. L'assemblée générale étant le lieu consacré à la délibération au sein de l'association étudiante, et en vue de favoriser la participation à l'assemblée générale, une levée des cours et des stages pour la durée de l'AG sera votée au début de celle-ci. Un message provenant de l'administration annonçant cette levée sera envoyé à l'ensemble des étudiant-es et des enseignant-es le jour même.

Ainsi, les étudiant-es ne pourront être tenu-es de reprendre les heures de cours ou de stages manqué-es lors de l'AG ou pénalisé-es de quelque façon que ce soit pour leur participation à celle-ci.

En cas de questions, veuillez écrire à permanence@sogeeecom.org, ou nous téléphoner au 514-316-8843.

Solidairement,

L'exécutif de la Société générale des étudiantes et étudiants du Collège de Maisonneuve (SOGÉÉCOM)